LE TORCHIS
contact@letorchis.com

Image not found or type unknown

Quel avenir pour le système de santé français ?

Description

Depuis le 28 octobre, l'Assemblée nationale examine le projet de loi de

financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025. La composition de l'Assemblée avec un gouvernement minoritaire rend difficile l'adoption de texte sans le recours au fameux article 49.3.

Une étude de la DREES montre que les dépenses courantes de santé s'élèvent à 313 milliards d'euros soit 12% du PIB, et à 1% de plus que la moyenne de l'UE.

Le déficit de la sécurité sociale devrait atteindre 18 milliards d'euros (Md€) en 2024 en grande partie dû au déficit de la branche maladie, estimé à 14,6 Mds€.

Les dépenses de la sécurité sociale pour 2025 sont fixées à 662 Mds€ et augmentent plus vite que le PIB depuis une vingtaine d'années.

Le texte prévoit que l'Assurance maladie devra réaliser près de 4 Md€ d'économies notamment à travers la baisse du prix des médicaments et des dispositifs médicaux, une baisse du plafond de prise en charge des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, une baisse de la part de l'Assurance maladie dans le remboursement des consultations chez le médecin.

En attendant les futures élections législatives et une majorité gouvernementale nette, espérons que le gouvernement actuel saura esquisser les mesures qui permettront de régénérer le système de santé français dans le contexte budgétaire dégradé.

La santé et les retraites sont les deux plus gros postes des dépenses publiques. Le système actuel n'est pas viable avec le vieillissement de la population et avec une croissance potentielle trop faible pour ne pas aggraver l'endettement déjà massif du pays.

Une idée simple et rapide serait d'aligner le niveau du reste à charge sur la moyenne européenne qui est 10 points supérieure. Ainsi, on pourrait faire rapidement une économie de 30 milliards d'euros.

Que pouvons-nous suggérer à la nouvelle ministre de la Santé ?

Le système de santé doit faire face aux défis du XXIème siècle.

L'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population (près de 1 français sur 6 aura plus de 75 ans d'ici 2040) rendent nécessaire l'adaptation du système de santé face à l'accroissement des besoins et des coûts dans un contexte de finances publiques détériorées.

L'accès aux soins doit être facilité, les innovations technologiques doivent être intégrées dans le parcours des soins afin de permettre aux médecins de mieux diagnostiquer et de mieux soigner.

La réduction des maladies chroniques est une des mesures efficaces dans la réduction des dépenses de santé en mettant l'accent sur la prévention dans une approche de santé publique globale.

La réduction des coûts inutiles est une nécessité si on veut réellement réformer le système pour le rendre efficace et avoir des soignants de qualité.

Comme disait un ancien ministre, il faut dégraisser le Mammouth !

La bureaucratie et le nombre d'agences de santé devront être réduites afin de rendre de la souplesse et de l'agilité, comme l'a montré la pandémie, et ce dans un contexte de budget contraint.

Au niveau du financement, une piste de réflexion serait de rendre la liberté au patient en prenant comme modèle celui de l'assurance habitation. Au lieu de verser un salaire net des cotisations salariales, le salaire brut serait versé en intégralité. Ainsi, le cotisant choisira la compagnie d'assurance maladie parmi un échantillon diversifié. L'introduction de concurrence pourrait améliorer la prise en charge et les prix.

Pour résumer, le nouveau système pourrait être basé sur :

1) l'accès aux soins à tous afin de réduire les délais et les déserts médicaux

2)une approche préventive avec intégration des innovations technologiques pour réduire la charge des maladies chroniques

3)Laisser la liberté de choix dans le parcours de soin, décentraliser les décisions et supprimer les ARS et autres bureaucraties. Ne plus opposer médecine libérale de ville et hospitalière. S'inspirer des pays étrangers dont les modèles sont efficaces.

4)Améliorer la qualité des formations médicales et paramédicales. Enlever le numerus clausus ; une part importante de médecins est proche de la retraite.

Un exemple de prévention facile et de responsabilisation individuelle.

Sans attendre l'Etat nounou, informer la population pourrait déjà aider à améliorer ses comportements dans le cadre d'une prévention au niveau individuelle et cela sans contrainte.

En Grande-Bretagne, la Chambre des Lords vient de publier un rapport sur l'alimentation.

Ce rapport indique que les aliments ultra-transformés entraînent l’obésité, le diabète et d’autres maladies chroniques.

En France, nous bénéficions d’une agriculture de qualité et d’un terroir riche et diversifié. Il serait dommage de s’en priver.

Pour conclure, la réforme du système de santé français doit se concentrer sur la prévention, l’adoption des meilleures pratiques internationales et l’intégration des innovations technologiques. Ces mesures permettront non seulement d’améliorer les performances économiques du système de santé, mais aussi d’augmenter l’espérance de vie en bonne santé des citoyens. En s’inspirant des succès étrangers et en investissant dans la recherche et le développement, la France peut construire un système de santé plus résilient et efficace pour l’avenir.

Donald Duck

Categorie

1. Politique

date créée
4 novembre 2024